

ANNECY



INVITATION

François ASTORG, Maire d'Annecy,

Sandrine DALL'AGLIO, Conseillère déléguée au travail de mémoire et aux relations aux anciens combattants,

Antoine de MENTHON, Président de l'Association des Glières pour la Mémoire de la Résistance,

En présence des familles des victimes, dont les petits-enfants et descendants de Louis CONTE, résistant, condamné à mort par la cour martiale et fusillé le 04 mai 1944, à Annecy,

ont le plaisir de vous inviter à

LA CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA COUR MARTIALE DES 22 FÉVRIER ET 04 MAI 1944

Dimanche 04 mai 2025 à 10h

Stèle du stand de tir

Rue Marius Vallin, 74000 ANNECY

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence avant le 02 mai : protocole@annecy.fr

